



GRUPE
CREDIT COOPERATIF

LE MANIFESTE COOPÉRATIF



CE QUE NOUS
CROYONS

CE QUE NOUS
FAISONS



Economie autrement quinzaine du Narthex

19-11-2014



**Mettre l'esprit coopératif au service
de l'économie sociale et solidaire est
le signe distinctif du Crédit Coopératif.**

C'est le signe de sa différence.

C'est une expérience qui ne demande
qu'à être partagée. Économiques,
humaines, environnementales,
les circonstances l'imposent.

LE CREDIT COOPERATIF

- **banque à part entière,**
- **banque coopérative actrice d'une finance patiente,**
- **banque engagée,**
- **banque de l'économie sociale et solidaire depuis son origine**

Une banque coopérative: éléments-clés



- **Un groupe bancaire coopératif, avec un réseau d'établissements organisé autour d'une banque coopérative nationale :**
le Crédit Coopératif
- **Créé il y a 120 ans,** par des entrepreneurs coopérateurs
- **Une banque qui appartient à ses clients :**
 - 100 % de son capital appartient à ses clients
 - Sociétariat composé de clients personnes morales. Totalité des votes en AG, sur le principe « une personne, une voix »
- Dont la **vocation** est de concourir au développement des personnes morales qui composent l'économie sociale et solidaire
- **Pionnier de la finance solidaire** en France et en Europe depuis plus de 30 ans.

LE POUVOIR, ÇA SE PARTAGE



« Une personne, une voix »

Ce principe fondateur de la vie coopérative établit le partage du pouvoir sur une base équitable en donnant à chaque sociétaire le même poids dans les prises de décision, quel que soit le nombre de parts détenues. Et ce, dans toutes les instances coopératives, au niveau local, régional ou national.

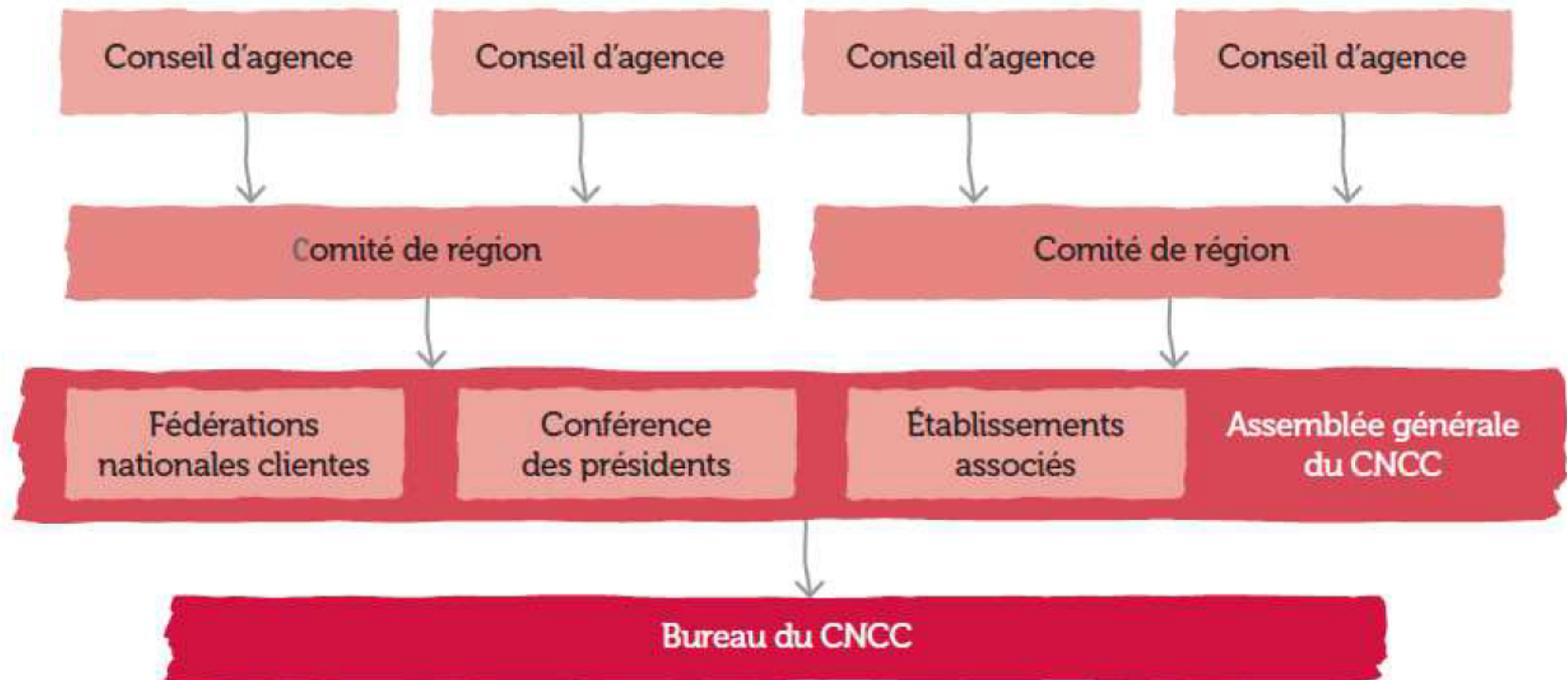
**C'EST
NOTRE**



**100% du capital
du Crédit Coopératif
et des droits de vote sont
détenus par ses clients.**

VIE DEMOCRATIQUE

LE CONSEIL NATIONAL DU CREDIT COOPERATIF

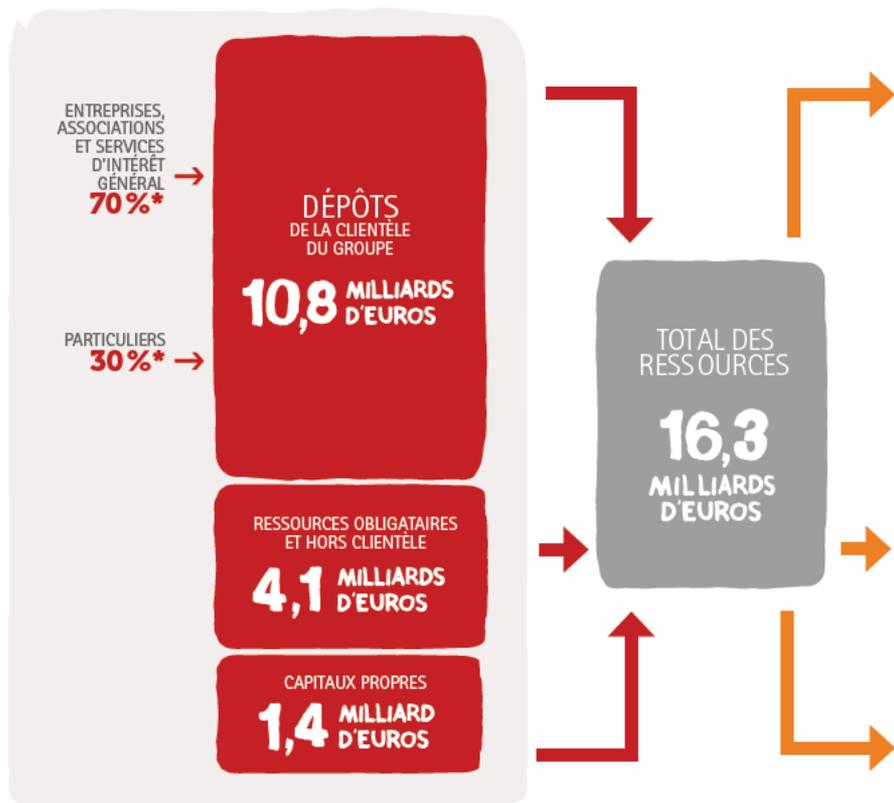




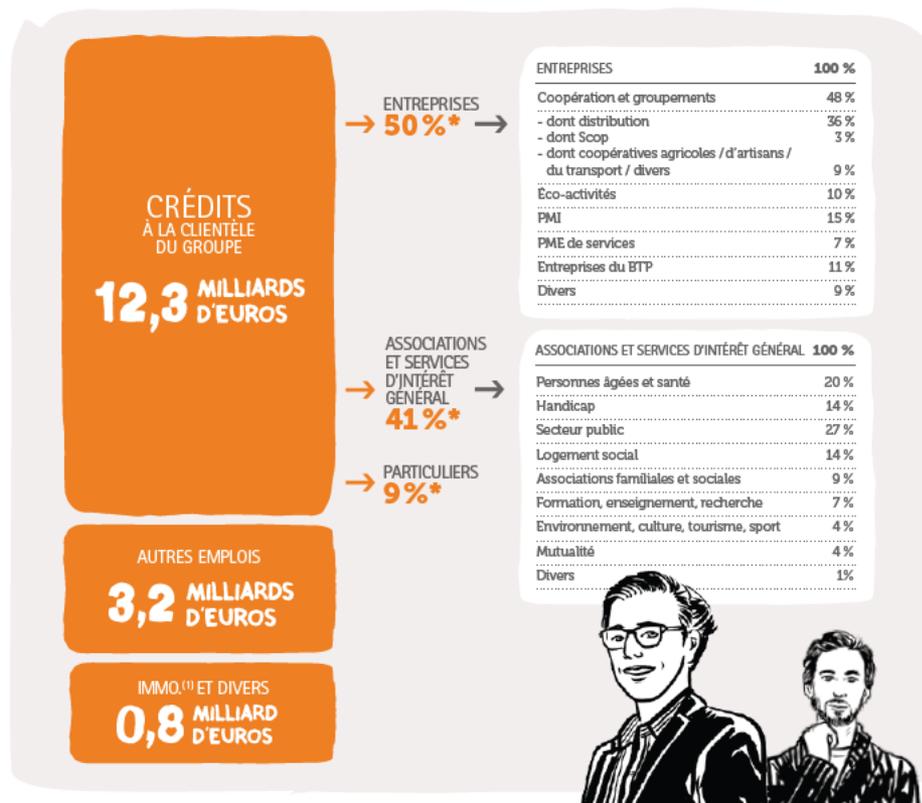
COMMENT ÇA MARCHE ?

Le circuit de l'argent au Crédit Coopératif

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?



Un Banquier au service des acteurs de l'économie réelle et de l'intérêt général



- **Entreprises de l'économie sociale et solidaire:** coopératives, entreprises groupées, mutuelles, associations, congrégations, syndicats, fondations...
- **Entreprises et acteurs d'un tissu économique local :** commerçants indépendants groupés, artisans, transporteurs groupés, PME-PMI, associations gestionnaires, petites et moyennes associations, acteurs de l'aménagement du territoire...
- **Acteurs d'une société plus juste :** acteurs de la lutte contre les exclusions, du tourisme associatif, du développement, du sport, des loisirs associatifs, de la culture, de l'éducation, des savoirs, de la recherche, des services à la personne, de la finance solidaire, entrepreneurs sociaux ...
- **Acteurs d'une planète vivable :** acteurs directs de l'environnement et clients engagés dans des démarches environnementales
- **Une banque de choix pour des particuliers affinitaires** à la recherche de valeurs partagées



- **Un banquier qui propose tous les services et produits bancaires utiles**
- **Un banquier qui s'inscrit dans une démarche de responsabilité**

Un acteur majeur de la finance solidaire



- **Epargne éthique et solidaire**
 - Faim et Développement, le 1er placement de partage (1983) ; tous les produits bancaires et financiers existent en version solidaire (carte de paiement, livret d'épargne, OPCVM...).
 - En 2013, les produits de partage ont généré plus de 4 millions d'euros de dons au bénéfice des associations partenaires et 52 millions d'euros depuis leur création.
 - Développement de la traçabilité et de l'orientation de ses dépôts : Compte Agir (2012).
 - I.S.R.

- **Banquier pour un développement mondial équilibré**
 - Promoteur du microcrédit, professionnel et personnel,
 - Ingénierie financière, traitement des flux, garantie, financement pour les associations et établissements financiers solidaires
 - Partenariats avec des IMF, ou des structures de capital développement
 - Contribution volontaire sur transactions de changes : CVTC – Change solidaire (150 000 euros sur 2 ans).

- **Promoteur de la finance solidaire en Europe**
 - Implication dans des collectifs Finansol, Epargne sans Frontières, Réseau Européen de Micro-finance, Convergences, ...
 - Membre-fondateur de la FEBEA (Fédération Européenne de Finance et Banque Ethique et Alternative).



L'économie sociale et solidaire et le Crédit Coopératif

Notre définition



- **C'est un secteur économique défini non par son activité mais par le mode de fonctionnement des entreprises qui le composent**
- **Une réalité ancienne, parfaitement moderne et d'actualité**
- **Le Crédit Coopératif en fait partie : il est une coopérative**
- **Et il est très impliqué par ses clients sociétaires**

Parmi les engagements du Crédit Coopératif pour l'ESS



- **Déclaration de principes – 1984**
- **Relation ternaire**
- **Finance engagée** : exemple Finance Solidaire



Finance solidaire, responsable, engagée...





Qu'est-ce que la finance solidaire ?



Lorsqu'un épargnant souscrit à un **placement d'épargne solidaire**, tout ou partie de son argent ou de sa rémunération est investi dans **des projets à forte utilité** :

- **sociale** (par exemple, pour aider des personnes en difficulté à trouver un emploi, un logement, à créer leur entreprise...)
- **environnementale** (par exemple, financement de projets d'agriculture bio, création de logements écologiques...).

Le circuit reliant l'épargnant et le projet à forte utilité sociale et/ou environnementale s'appelle la finance solidaire.



Quel impact de la finance solidaire ?

- **3.55** milliards d'€ d'encours de l'épargne solidaire
- **897** millions d'€ investis dans des activités à forte utilité sociale et environnementale.
- **6** millions d'€ de dons reversés aux associations bénéficiaires de l'épargne de partage.
- **800 000** épargnants solidaires en France



Quelques exemples concrets ?

- **1983** : création de **Faim & Développement**, 1^{er} fonds de partage en France
- **2002** : lancement d'un des 1ers fonds solidaires **Choix Solidaire**
- **2003** : création de la **Carte Agir**, 1^{ère} carte bleue permettant de faire des dons à des associations
- **2009** : 1^{ère} émission obligataire solidaire (QPS), au profit du CCFD
- **2010** : invention de la **CVTC**, contribution volontaire sur les transactions de change (au profit du Gérés)
- **2012** : lancement du **Compte Agir**, compte tracé
- **Et aussi... 0 paradis fiscaux et pas d'activités spéculatives...**



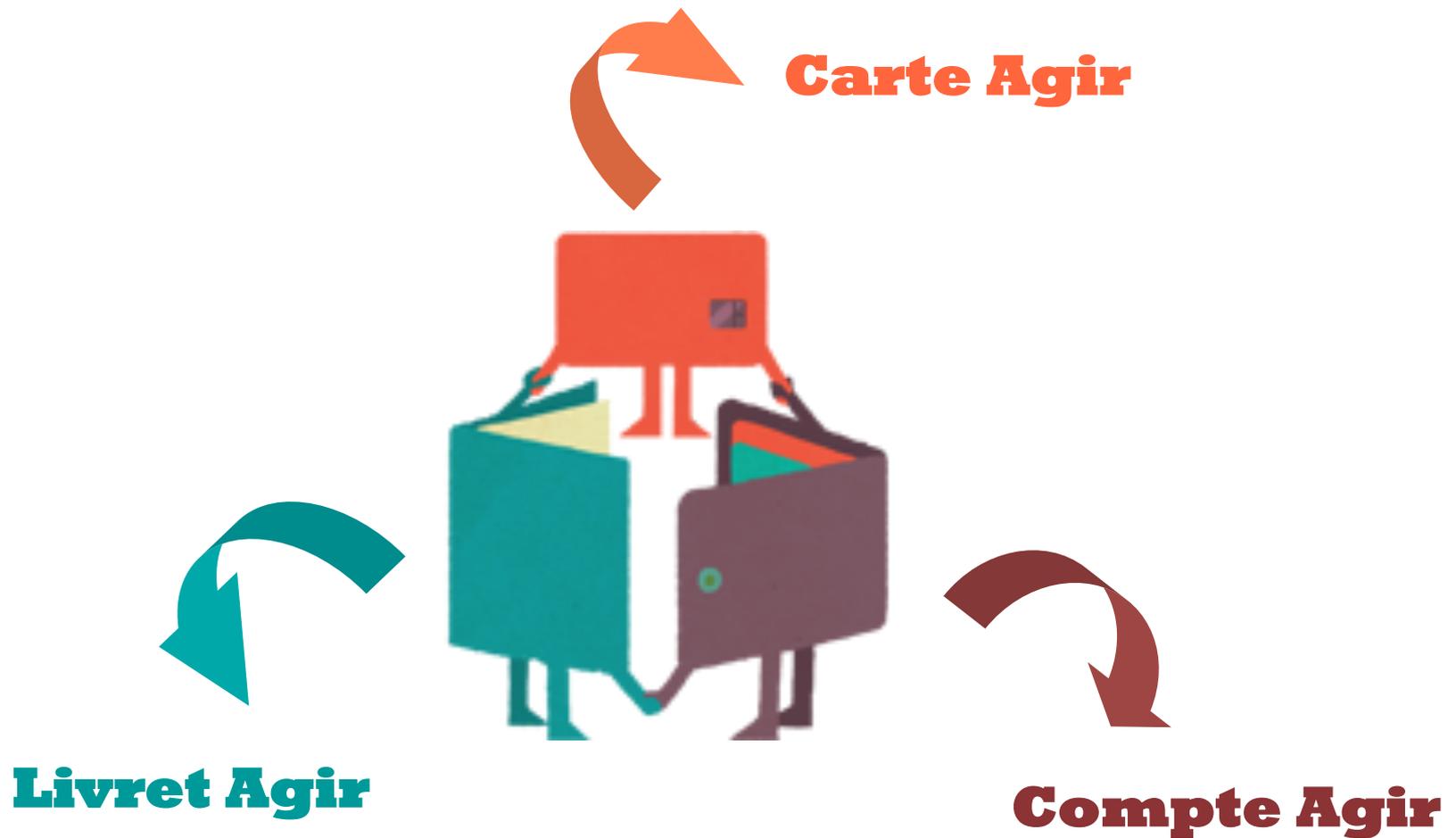
Et au Crédit Coopératif ça marche ?



- **4,3 millions d'€ de dons** reversés en 2013 à 52 associations grâce aux épargnants solidaires du Crédit Coopératif (70 % des dons issus de l'épargne de partage en France)
- dont **350 000€ de dons** versés grâce à la **Carte Agir**
- **52 entreprises solidaires soutenues** grâce à l'investissement solidaire
- **156 000 € de dons** via la **CVTC**, versés au GERES sur 2011 et 2012
- **40 millions d'€ sur les Comptes Agir** pour financer des projets pour Agir pour la planète, pour une société plus juste ou pour entreprendre autrement



L'Essentiel c'est d'Agir, responsabilité commune



illustrations pratiques sur le territoire



- **Quels acteurs aidés**
 - Surfrider fondation Biarritz (gamme AGIR)
 - I.S.R. BAO solidaire - 2 acteurs majeurs de l'environnements : APESA, CREN Aquitaine ... (SICAV solidaire)
 - Micro crédit avec CDDE 65 : accompagnement de porteurs de projets bénéficiaires du RSA
 - Habitat et humanisme (gamme Agir)
- **Quels acteurs accompagnés sur le 65**
 - Maisons de retraite
 - ADMR – Aide à la personne
 - Secteur de la petite enfance
 - Logement social,
 - Secteur Insertion, enfance et adolescence en difficulté,
 - Secteur du Handicap
 - Secteur Culturel
 - Personnes Physiques affinitaires



**GROUPE
CREDIT COOPERATIF**

Contact :
CREDIT COOPERATIF PAU
0980 980 001
Dominique ROUVE
Marie-Madeleine EYGUN

www.credit-cooperatif.coop